

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Agglopolys (41)
1 rue Honoré de Balzac
41000 Blois

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Agglopolys (41)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20003038500047

Code postal / Ville : 41000 Blois

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : A25-PA-TE2-013

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : marchespublics@blois.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au Règlement de Consultation (RC)

Capacité économique et financière : Se référer au Règlement de Consultation (RC)

Capacités techniques et professionnelles : Se référer au Règlement de Consultation (RC)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mercredi 05 novembre 2025 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Oui

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Reconstruction de la station d'épuration de Cour-Cheverny d'une capacité de 6 870 EH

Classification CPV : 45232420

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Reconstruction de la station d'épuration de Cour-Cheverny d'une capacité de 6 870 EH

Lieu principal d'exécution : Cour Cheverny 41 700, parcelle K55

Durée du marché (en mois) : 24

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires :

- Visites sur site facultatives : se référer à l'article 6.2 du RC
- Forme juridique du groupement : se référer à l'article 2.2 du RC
- Variante : se référer à l'article 2.3 du RC
- Prestation supplémentaire éventuelle obligatoire : se référer à l'article 2.4 du RC
- Développement durable : se référer à l'article 2.5 du RC
- Délai d'exécution : se référer à l'article 5.2 du CCAP
- Documents à produire : se référer à l'article 6.1 du RC
- Critères retenus pour le jugement des offres : se référer à l'article 8.2 du RC
- Négociations possibles
- Délai de validité des offres : 120 jours

Date d'envoi du présent avis

14 août 2025